



Ville
d' **Auvers-sur-Oise**
95430

Auvers-sur-Oise
Le 01/02/2021

Pôle scolaire jeunesse et sports
Tél : 01 34 48 03 84

REGLEMENT DU TRANSPORT SCOLAIRE

Ville d' Auvers-sur-Oise

- 1) Quand je monte dans le bus je dois montrer ma carte de transport à l'adulte.
- 2) J'ai la possibilité de m'asseoir à la place que je souhaite.
- 3) Pendant tout le trajet je dois rester assis avec ma ceinture de sécurité attachée.
- 4) Je ne mange pas et je ne bois pas à l'intérieur du car.
- 5) Je peux détacher ma ceinture et me lever si l'animatrice m'y autorise.
- 6) J'ai un comportement convenable : aucune bousculade, je respecte mes camarades et les adultes, je ne me bagarre pas et je ne chahute pas avec les autres enfants.
- 7) Lorsque j'ai un écart de comportement, l'animatrice en discutera avec mes parents le soir même, en ma présence.
- 8) Je serai suspendu du transport scolaire si j'ai 3 avertissements dû à mon comportement inadapté.

Date et signature des parents et de(s) enfant(s) :

